Image not found or type unknown

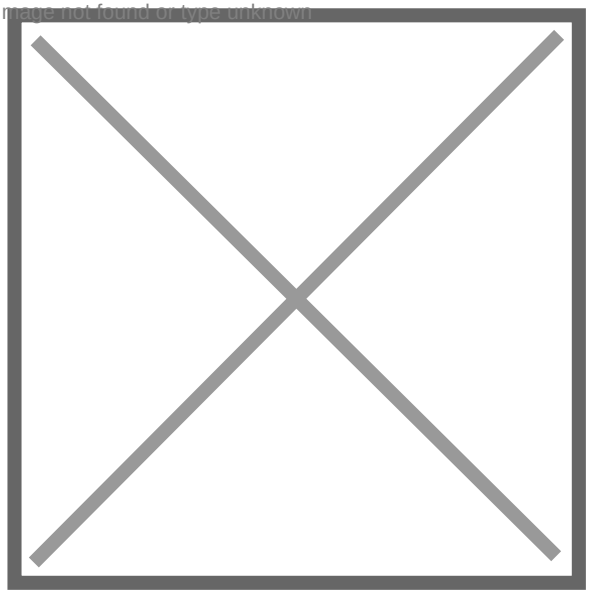

TRANSFERT DE GARDE AU PERE

Par **BRICHA59**, le **02/01/2015** à **12:21**

J'ai la garde de mon fils depuis 2001 date à laquelle je me suis séparée. Mon fils va chez son père un we sur deux et la moitée des vacances scolaires.

Le problème est qu'il n'a plus aucune considération pour moi et pour ma famille. Tout ce que dit sont père est parole d'évangile et il me mène une vie infernale insolence, manque de respect... je pense que la meilleure chose serait d'inverser les roles car la situation n'est plus tenable pour moi. Que faut il que je fasse ?

Par **cocotte1003**, le **02/01/2015** à **12:48**

Bonjour, avez vous discuté avec votre fils et son père d'un changement de lieu de résidence, cordialement

Par **BRICHA59**, le **02/01/2015** à **13:19**

J'ai déjà soulevé la question avec mon fils, mais aucune réaction... quant au père pas de contact

Par **cocotte1003**, le **02/01/2015** à **14:26**

Si le père ne souhaite pas la garde de l'enfant, le juge d'accéder probablement pas à votre demande. De même si l'enfant est entendu par le juge et ne le souhaite pas, il vous faudra trouvera une autre solution.prenez contact avec le père et essayez de trouvera un accord amiable écrit que vous présentées au jar, cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés